



Communiqué

Concours Nature en ville Présentation des lauréats 2017 et lancement de l'édition 2018

Dévoilé en 2017 et courant jusqu'en 2021, le concours Nature en ville vise à promouvoir les initiatives citoyennes favorisant la nature en ville. Les réalisations des deux lauréats primés lors de la première édition sortent actuellement de terre et l'appel à candidature de l'édition 2018 est aujourd'hui lancé.

L'édition 2017 du concours Nature en ville a vu éclore sept projets initiés par quatre associations, une institution publique et deux privés. Le jury, présidé par Mme Natacha Litzistorf, Conseillère municipale et directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture, a choisi de soutenir deux projets. La première place revient à « La nature sort des locaux ! Potagers, étang et prairies aux portes de l'école » proposé par l'Etablissement primaire et secondaire de Béthusy, visant la création d'un secteur de prairies et d'une zone humide attenante à l'étang déjà existant, ainsi que la création de 20 potagers dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement. La seconde place a été attribuée au projet « Une mare et un verger permaculturel à Bellevaux » imaginé par l'Association Jardinage Urbain Lausannois (JUL) et portant principalement sur la création de nouvelles buttes de permaculture, d'un petit verger et d'une mare afin de diversifier le jardin déjà existant. Ces deux concepts sont actuellement en phase de réalisation et devraient être finalisés respectivement en été 2019 et en automne 2018.

Intitulée « Opération débétonnage », la deuxième édition du concours est aujourd'hui lancée. Pour rappel, le concours Nature en ville est ouvert à toute personne, entreprise, association, institution publique ou parapublique, à condition que le projet soit prévu sur le territoire lausannois. La réalisation des concepts primés devra se concrétiser dans les 24 mois suivant l'annonce des résultats. Un montant total de CHF 20'000.- sera octroyé annuellement aux lauréats pour les aider dans la réalisation de leur projet.

Les dossiers de candidature présenteront des projets encore au stade d'idée et seront déposés au plus tard le 30 août de l'année en cours. Les personnes intéressées à participer à la deuxième édition du concours peuvent s'inscrire et trouver toutes les conditions de participation sur www.lausanne.ch/concours-nature

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, 021 315 52 00**

Lausanne, le 14 mai 2018